

3C METAL France
Société par actions simplifiée au capital de 7.789.000 €
Siège social : 3210 Route de Larvath - 64150 Sauvelade
952 307 247 R.C.S. PAU
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 03 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 03 novembre,

LA SOUSSIGNEE :

3C METAL GROUP, société par actions simplifiée au capital de 157.635 €, ayant son siège social sis 3210, Route de Larvath à 64150 Sauvelade, immatriculée au RCS de PAU sous le numéro 400 552 600, représentée par sa Présidente, la société ORTEC EXPANSION (RCS n°385 123 161), elle-même représentée par son Président-Directeur Général, M. André EINAUDI,

Agissant en sa qualité d'Associée Unique de la Société,

Constate que la société AUDIT AQUITAINE EXPERTISES, Commissaire aux comptes, a été régulièrement informée de la présente prise de décisions,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

ORDRE DU JOUR

- Nomination volontaire d'un co-commissaire aux comptes titulaire au sein de la Société ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION : NOMINATION VOLONTAIRE D'UN CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE AU SEIN DE LA SOCIETE

L'Associée Unique,

Décide de nommer la société PricewaterhouseCoopers Audit, société par actions simplifiée au capital de 2.510.460 euros, dont le siège social est à Neuilly-sur-Seine (92200) 63, rue de Villiers, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 672 006 483, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale devant se tenir en 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

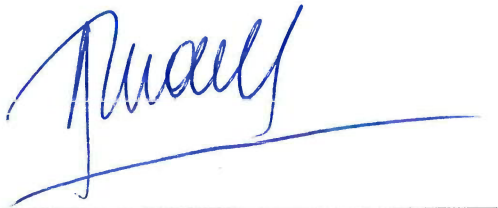
Prend acte que la société PricewaterhouseCoopers Audit a d'ores et déjà accepté les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptible d'empêcher sa nomination.

DEUXIEME DECISION : POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

:*:*:*:*:*:*:

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique, et consigné au registre prévu par la loi.



L'Associée Unique

3C METAL GROUP

Représentée par la société ORTEC EXPANSION

Elle-même représentée par M. André EINAUDI